

## **Relevé des taux d'activité au CHUV : Information à tous les collaborateurs**

Selon les dispositions légales (LAMal), les hôpitaux doivent déterminer les coûts de la formation prégrade, la formation postgrade et la recherche et les extraire de façon transparente lors du calcul des tarifs (séparation des coûts). Ces données sont ensuite utilisées dans les négociations tarifaires avec les assureurs. Par ailleurs, la Faculté de Biologie et de Médecine a besoin de s'appuyer sur des taux d'activités pour ses indicateurs.

La méthode de relevé, introduite en 2017, va être reconduite en 2019 pour mettre à jour les données. La collecte des données est effectuée par [w hoch 2 Sàrl](#), une entreprise externe au CHUV. La méthode a fait ses preuves dans divers hôpitaux, dont tous les hôpitaux universitaires. La méthode de w hoch 2 comprend un outil basé sur internet permettant un sondage individuel interactif sur la répartition des activités effectuées par les médecins, autres scientifiques, le personnel médico-technique et médico-thérapeutique et certains soignants ayant des activités académiques. Les données du personnel administratif seront collectées à travers une enquête auprès des services.

Il s'agit de répartir, de manière objective et autonome, les parts d'activités consacrées à différents domaines pendant le temps de travail au cours des 12 derniers mois, notamment à :

- l'activité clinique ou de service, formations prégrades dans les filières autres que la médecine et formation continue
- la formation prégrade d'étudiants en médecine
- la formation postgrade de médecins assistants visant l'obtention d'un titre de spécialiste FMH
- la recherche

La participation au relevé pour les personnes désignées est obligatoire.

Pour de plus amples informations, les documents suivants sont mis à votre disposition :

- [FAQ](#)
- Information de contexte: [Wissmath et al., 2016](#)

L'enquête débute le **3 septembre 2019**. D'avance, nous remercions les collaboratrices et collaborateurs concerné-e-s pour leur participation.

Prof. Pierre-François Leyvraz  
Directeur général

Prof. Jean-Daniel Tissot  
Doyen de la FBM

Stéphane Bossel  
Directeur administratif et financier

Antonio Racciatti  
Directeur des ressources humaines